

vaillent directement en faveur des banques opérant dans le système bancaire.

Mais si l'on analyse un peu ce qu'on fait avec les taxes, on réalisera qu'une partie de ces taxes servent à payer l'intérêt sur la dette du pays et que l'autre partie—la plus importante—va en paiements sociaux à ceux que le système a dépossédés.

Après la première guerre mondiale, la dette nette totale du Canada s'élevait à un milliard et demi, approximativement. En 1960, elle était de 12 milliards et, en 1971, elle est de 24 milliards, ne cessant d'augmenter chaque année. Probablement que 80 p. 100 de cette dette a été créée par le procédé décrit plus haut, c'est-à-dire par de l'argent créé de rien par les banques, et prêté au pays pour l'achat d'obligations de bons du Trésor et autres valeurs.

Monsieur le président, je voudrais prouver, par une analyse, l'état de choses que révèle la lecture des documents budgétaires présentés par le ministre des Finances le 18 juin dernier, particulièrement le tableau 58 figurant à la page 126. Voici:

Déficit du gouvernement fédéral

1961-1962	791 millions
1962-1963	692 millions
1963-1964	619 millions
1964-1965	38 millions
1965-1966	39 millions
1966-1967	422 millions
1967-1968	795 millions
1968-1969	576 millions
1969-1970	393 millions
1970-1971	370 millions
1971-1972	750 millions

Ce qui veut dire que la dette nette qui, au 31 mars 1970, était de 16 milliards 943 millions est passée, l'année suivante, à 17 milliards 360 millions, ce qui donne une dette brute de \$42,965,500,000.

L'augmentation de la dette nette, monsieur le président, s'est échelonnée entre 1967 et 1971; la dette a augmenté de 421 millions en 1967, de 794 millions en 1968, de 576 millions en 1969, de 392 millions en 1970 et de 417 millions en 1971.

Monsieur le président, arrêtons-nous maintenant un instant—et c'est là la partie principale que je voudrais prouver dans cet exposé—sur l'intérêt de cette dette-là, intérêt qui, en 1970-1971, nous a coûté 1 milliard 880 millions, soit \$5,150,684 par jour, et qui est passé en 1971-1972 à 2 milliards 30 millions, soit \$5,561,643 par jour.

Il est faux, monsieur le président, de dire que cet intérêt va à des particuliers. La moitié est payée au système bancaire. On en trouve la preuve à la page 56 des Documents budgétaires, particulièrement au tableau 14 intitulé «Répartition de la dette de l'État», et je cite:

(en millions de dollars)

1. Bons du Trésor	
Système bancaire	1,381
Public en général	549
2. Émissions sur le marché	
Système bancaire	4,421
Public en général	6,937
4. Dette totale de l'État	
Système bancaire	5,802
Public en général	11,080

Monsieur le président, ce tableau nous indique quoi? Il révèle qu'en 1960, le système bancaire détenait 1 milliard

381 millions en bons du Trésor, et que ce montant avait augmenté à 3 milliards 366 millions en 1970, soit une augmentation de 1 milliard 985 millions.

Par contre, en 1960, les particuliers détenaient 549 millions de dollars en bons du Trésor, et ce montant avait diminué à 218 millions en 1970, soit une baisse de 331 millions de dollars.

Si l'on regarde maintenant les émissions sur le marché des obligations, on constate la même tendance. En 1960, le système bancaire ne possédait que pour 4 milliards 421 millions en obligations. Cette somme a augmenté de 3 milliards 148 millions en 1970, pour passer à 7 milliards 569 millions.

Par contre, le public en général ne possédait plus, en 1970, que pour 6 milliards 184 millions d'obligations du Canada, soit une baisse de 753 millions en 10 ans.

Il est vrai que le public, qui détenait pour 3 milliards en obligations d'épargne, en détient maintenant 7 milliards.

Mais au total, alors que le public détenait, en 1960, pour 11 milliards 80 millions de la dette publique, il en détenait, en 1970, pour 13 milliards 804 millions.

Par contre, le système bancaire, qui ne détenait que pour 5 milliards 802 millions de la dette publique, en détient pour 10 milliards 935 millions aujourd'hui, soit une augmentation de 5 milliards 133 millions.

Ce qui veut dire, monsieur le président, qu'en 10 ans, le système bancaire a doublé ses avoirs en obligations du Canada et en bons du Trésor, pour détenir aujourd'hui plus de 40 p. 100 de la dette, alors qu'il n'en détenait qu'environ 34 p. 100.

Cela veut également dire que des 2 milliards de dollars d'intérêt que les contribuables canadiens vont verser cette année, le système bancaire va en récolter plus de 800 millions, soit quelque chose comme des profits, tirés de rien, d'environ \$2,500,000 par jour pour les banquiers canadiens.

Le ministre lui-même l'avoue, comme en fait foi la page 56 des documents budgétaires, et je cite:

Au cours de la dernière décennie, sur les 7.9 milliards de dollars recueillis par l'émission de titres de l'État, le système bancaire—c'est-à-dire la Banque du Canada et les banques à charte—a absorbé toutes les obligations et les bons du Trésor négociables qui ont été émis ainsi qu'une réduction de plus d'un milliard de dollars de ce portefeuille des autres détenteurs.

Monsieur le président, voilà ce que dit le ministre: Cela signifie que c'est le système bancaire qui profite des milliards versés chaque année par les contribuables canadiens pour le paiement de la dette.

Pour mettre les choses plus claires, je dis que puisque les banques créent l'argent ou leurs moyens de paiement de rien, sinon des écritures dans leur livre et des chèques qu'elles font sur elles-mêmes, cela leur permet d'acheter, par des morceaux de papier qui ne leur coûtent pratiquement rien, les bons du Trésor, les obligations du Canada. Et toutes les taxes que nous payons, tous les impôts que nous payons, toutes les surtaxes que nous payons servent de plus en plus et serviront davantage dans l'avenir à payer un tribut annuel de plus en plus élevé aux banques et à augmenter le pouvoir discrétionnaire et totalitaire qu'elles possèdent sur la vie de chacun, sur la vie des institutions et sur les gouvernements, quels qu'ils soient.